

## Edito



Le Maroc a connu certes des avancées sur le plan des droits des femmes. Toutes les parties prenantes d'un projet de société fondé sur la démocratie, l'égalité et la justice sociale, que ce soit les défenseurs des droits des femmes, les partis politiques, les syndicats, les artistes, intellectuels ou les médias, ont contribué afin de faire avancer l'égalité en tant que vecteur du développement économique et social du pays et de renforcement de la démocratie.

Si des étapes importantes ont été franchies qui ont permis de voir des femmes dans des postes de responsabilité et leurs droits protégés, beaucoup reste à faire.

Ainsi, nous souhaitons voir, dans la continuité, plus d'implication des femmes et une réelle mise en œuvre de la nouvelle constitution de 2011, surtout lors des prochaines élections législatives de 2021.

Dans ce sens, l'année 2019 s'annonce une nouvelle année d'action pour Jossour Forum des femmes marocaines. Le « Projet de promotion de la participation politique des femmes » a entamé cette année sa phase III dans l'ambition de mettre en œuvre les acquis de la constitution en rendant effective la parité. L'année 2018 a permis de mettre en avant les points cruciaux à développer et à mettre en œuvre pour une meilleure présence des femmes dans la vie politique, économique et sociale et atteindre l'égalité et la consolidation de la démocratie.

Dans la continuité, la réflexion a été poussée sur le dispositif juridique pour la mise en œuvre de la Parité lors des tables rondes de ce premier semestre de 2019.

Le train du changement positif en faveur de la parité est sur de bons rails. Veillons tous ensemble à ce qu'on puisse arriver à bon port dès 2021 !

Omayma Achour  
Présidente Jossour  
FFM

Ouafa HAJJI  
Coordinatrice du  
projet « La promotion  
de la représentation  
politique des femmes  
au Maroc  
Membre fondateur de  
Jossour FFM

## // JOURNÉE D'ETUDE

### Ensemble pour l'effectivité du droit constitutionnel à la parité

JossourFFM a organisé une Journée d'étude qui s'est tenue le 09 Novembre 2018 à Rabat, dans le cadre du projet « Promotion de la participation politique des femmes au Maroc ».

La journée d'études, « Ensemble pour l'effectivité du droit constitutionnel à la parité » a vu la contribution de plusieurs intervenants tels que Mohamed Aujjar, Ministre de la Justice, Mahjoub Al Haiba, Délégué interministériel aux Droits de l'Homme, Driss El Yazami, Président du Conseil national des droits de l'Homme, Brigitte Grésy, Inspectrice générale des Affaires Sociales, secrétaire générale du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, France, Mohamed Amine Benabdallah, professeur de droit public, Université Mohammed V de Rabat, membre du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, Saadia Wadah, avocate au Barreau de Casablanca, membre du Conseil national des Droits de l'Homme, Aicha Naciri, membre du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, Rabha Zeidguy, professeure de droit privé, membre du Conseil supérieur de la communication audiovisuelle, Nadia Bernoussi, professeure de droit public, membre du Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique, consultante du projet, Salwa Hamrouni, membre de la Colibe, Professeure de droit public, secrétaire générale de l'Association tunisienne de droit constitutionnel, Tunisie



et Ana Maria Valero, professeure de droit constitutionnel, Université de Castilla - La Mancha, Espagne, Abdallah Tourabi, journaliste et chroniqueur. Elle a été l'occasion de rassembler d'éminents acteurs de la défense des droits humains et des droits des femmes, des leaders politiques, des représentants des ministères et institutions publiques autour de la question de l'effectivité de

la parité 7 ans après son adoption en tant que principe dans la Constitution de 2011. Afin de débattre des moyens de mise en œuvre de ce mécanisme en tant que vecteur pour l'atteinte de l'égalité et la consolidation de la démocratie. Plusieurs recommandations ont été adoptées qui viennent enrichir la conception du dispositif juridique apte à faciliter la mise en œuvre de la parité.

## // TABLES RONDES

### Mode de scrutin et représentation politique des femmes

Jossour FFM a organisé en partenariat avec la Friedrich-Ebert-Stiftung, le 12 avril 2019 à Rabat, une table ronde autour du « Mode de scrutin et représentation politique des femmes ». Cette table ronde a été l'occasion de rassembler des experts, des acteurs politiques, des syndicats et des acteurs de la société civile afin d'approfondir la réflexion sur les mécanismes électoraux et la représentation politique des femmes au Maroc et a fait ressortir les tendances d'un nouveau mécanisme le plus susceptible d'être adapté à la configuration politique et sociale du Maroc ainsi que des recommandations pour un système électoral démocratique inclusif des femmes et des hommes.



### Présentation d'un dispositif juridique pour la mise en œuvre de la Parité



Dans la continuité de la phase III du projet de « La promotion de la représentation politique des femmes au Maroc », une dixième table ronde a été tenue le 19 juin 2019 dont l'objectif est de pousser plus loin la réflexion sur un dispositif pour l'effectivité du droit constitutionnel à la parité et d'investiguer, entre autres, tous les niveaux de résistance à l'égal accès des femmes et des hommes aux sphères décisionnelles et au pouvoir. Des experts juristes et des constitutionnalistes se sont donc joints à cette table ronde sous le thème « Présentation d'un dispositif juridique pour la mise en œuvre de la Parité » qui a permis de présenter et d'étudier la mise en œuvre d'un dispositif juridique pour la parité.